

PSA Vesoul : La remise en cause du statut des métallurgistes voulue par l'UIMM devient réalité !

Même si les négociations du dispositif conventionnel dans la branche de la métallurgie ne sont pas terminées, le patronat marque son territoire. PSA, fer de lance de l'UIMM, passe en force sur son site de Vesoul. Il remet en cause les 35 heures, ceci après 4 pseudos réunions de négociation.

Pour la FTM-CGT, cet accord est un nouveau chantage à l'emploi ! Il prouve que le patronat n'a qu'un objectif : faire encore plus de profits à court terme et en aucun cas sécuriser l'emploi et encore moins le développer eu égard au contenu du projet d'accord :

- Augmentation du temps de travail de 35h00 à 37h45, avec une majoration de salaire de 3,1% au lieu de 9,8% (qui est le % réel si on majore à 25% ces 2h45 supplémentaires),
- Mise en place du contrat de chantier, un contrat précaire de plus ;
- En cas de refus du salarié, application de la loi qui permet le licenciement pour cause réelle et sérieuse, sans les garanties du licenciement économique.

Pour la FTM-CGT, ces mesures sont socialement inacceptables et industriellement dangereuses. Les bénéfices réalisés doivent servir en priorité à l'investissement industriel, à réduire le temps de travail et à embaucher des privés d'emploi.

Si PSA s'engage sur 3 ans à embaucher 75 CDI, cela ne comble même pas les 87 départs en rupture conventionnelle collective annoncés pour la seule année 2018 à Vesoul. Pour rappel, PSA a supprimé 25 000 emplois ces 5 dernières années dans le groupe.

Les résultats de PSA en 2017 ne justifient en aucun cas ces reculs :

- Le chiffre d'affaires progresse de 20% passant de 54 Mds en 2016 à 60 Mds d'euros en 2017,
- Augmentation du nombre de voitures vendues de 15,2% passant de 3,15 millions de véhicules en 2016 à 3,63 millions en 2017,
- Les actionnaires ont voté en avril dernier une augmentation des dividendes de 10,4% portant le versement pour 2018 par action détenue à 0,53 € contre 0,48 € en 2017, ce qui représente une enveloppe de 480 millions d'euros ;
- 103 millions d'euros de CICE versées par l'Etat, en augmentation de 7 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

Face à ces reculs et pour dénoncer cette fuite en avant irresponsable, la CGT PSA appelle les salariés du groupe à s'associer à toute action lancée par la FTM-CGT ou la Confédération.

Ce jour se déroulera une nouvelle réunion de négociations entre les organisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, CGC et FO) et l'UIMM avec entre autres à l'ordre du jour le temps de travail et le contrat de chantier. Plus que jamais les salariés de Peugeot SA ont intérêt à manifester leur opposition à cet extrémisme patronal relayé dans leur groupe et en particulier via ce projet d'accord et pour dire OUI aux 32h payées 35 !

Montreuil, le 13 juin 2018

